

La Maison-Dieu, 122, 1975, 108-115.

André ROUSSEAU

POLÉMIQUE IDÉOLOGIQUE ET POLÉMIQUE RAISONNÉE AUTOUR DU CATHOLICISME POPULAIRE

A propos de : Serge BONNET, *A hue et à dia. Les avatars du cléricalisme sous la V^e République*, Paris: Cerf, 1973, 279 p.

et de : Robert PANNET, *Le catholicisme populaire. 30 ans après « La France, pays de mission ? »*, Paris: Centurion, 1974, 271 p.

IL N'EST pas facile de présenter des ouvrages qui, volontairement ou non, ont été matière à polémique dans le monde ecclésiastique¹. On s'efforcera ici de dégager ce que ces livres veulent dire, aux deux sens de cette expression : ce qu'ils communiquent et ce que leur publication signifie.

1. Bibliographie importante des réactions suscitées par le livre de S. BONNET dans : F. BOULARD, « Les avatars de la critique ou des recensions "à hue et à dia" », *La Vie Spirituelle* (603), juillet-août 1974, pp. 612-621.

Sur le livre de R. PANNET, voir en particulier les révisions de : E. POULAT, *Archives de sciences sociales des religions* (37), janvier-juin 1974, pp. 250-251 ; H. DENIS, « Un ouvrage de théologie populaire "Le catho-

Le « clergé socio-culturel » opposé à la religion populaire

A travers l'expression « clergé socio-culturel », S. Bonnet veut désigner et critiquer une pratique pastorale qui tend aujourd'hui à dévaluer les pratiques religieuses coutumières (exemple : la demande de « rites de passage ») en lui opposant une pratique de la religion (ou de la foi) « dans la vie », c'est-à-dire proportionnée à un investissement personnel conscient et à un engagement social volontaire. Dans cette pratique, S. Bonnet voit « un avatar du cléricalisme », une façon détournée, pour un clergé issu de la « petite bourgeoisie », de faire fonctionner un ostracisme de classe contre les porteurs d'une « religion populaire ».

R. Pannet, lui, apporte au même débat une moisson d'observations qu'il tire de son expérience de pasteur et qu'il s'efforce de systématiser : sous les pratiques cultuelles, existe encore, de façon latente, une expression religieuse qu'une pastorale plus attentive pourrait faire accéder à la conscience claire et à l'authenticité.

S. Bonnet a choisi la polémique. Il y aurait beaucoup à dire, du point de vue sociologique, sur un tel choix, comme révélateur du fonctionnement du catholicisme français. Pourtant, la polémique de la raison sociologique n'est pas tout à fait absente de la polémique proprement idéologique. C'est ce qu'on voudrait montrer par quelques exemples.

« Les bourgeois voltairiens déclaraient : nous n'avons pas de religion, mais la religion est bonne pour le peuple. Les arrière-petits-neveux pensent : nous avons la religion de la foi-adulte, elle est trop bonne pour le peuple. L'invariant : l'ostracisme de classe². »

Cette remarque, comme bien d'autres contenues dans le livre, peut soulever l'indignation de beaucoup, parce que la forme de l'énonciation est récupérable par la polémique de la raison idéologique, c'est-à-dire celle qui engage des jugements de valeur. Chacun, dans la vie sociale entretient avec ses comportements,

licisme populaire » », *Signes*, mai 1974 [Service de pastorale sacramentelle, 6, avenue A.-Max, 69005 LYON].

On trouvera une autre analyse de A. ROUSSEAU sur les deux ouvrages concernés dans : « Catholicisme, cléricalisme et morale de classe », *Foi et développement* (15), mars 1974, pp. 2-4 ; *ibid.* (16), avril 1974, pp. 1-4. [Centre LEBRET, 9, rue Guénégaud, 75006 PARIS.] (N.D.L.R.)

2. S. BONNET, *op. cit.*, p. 28.

un rapport de « docte ignorance » : il est capable de tenir sur ses conduites un discours rationalisateur et légitimateur qui ne livre jamais qu'un sens partiel des conduites. Lorsque l'on veut rompre avec le mode subjectif d'interprétation des pratiques ou avec l'impressionnisme des discours en l'air sur les « motivations », on tombe souvent dans une analyse réifiante des comportements culturels : les langages ou les mentalités des classes sociales, d'abord perçues comme régularités statistiques (plus on est X et plus on fait Y), sont rapportés à des conditions de vie qui détermineraient des différences quasi naturelles et qui fonctionnent alors comme des universalités abstraites. Pour saisir les pratiques religieuses comme jeu de différenciation des classes sociales, comme le suggère Bonnet, il faut et il suffit qu'on situe l'analyse au plan des *rappports* qui s'établissent entre ces classes. Ces rapports fonctionnent comme relations d'inclusion et d'exclusion. Toute conduite, en effet, enferme une référence implicite aux possibilités et aux impossibilités objectives qui définissent d'une part une *condition* de classe, mais surtout une *position* de classe, c'est-à-dire l'intériorisation de ce qui est « pour nous » et « pas pour nous ». Ainsi pratiquer la religion selon les canons traditionnels suppose l'intériorisation des barrières sociales et culturelles qui s'opposent à une autre pratique ; de même une pratique de rupture suppose la conscience qu'il existe, au titre d'une possibilité refusée ou irréaliste, une autre forme de pratique possible pour d'autres. Ce qu'il faut alors percevoir dans le discours « ritualiste » ou le discours « militant », c'est le reflet, dans la conscience de sujets, de la fonction sociale à laquelle est ordonnée leur pratique. Une telle démarche aurait d'ailleurs pour effet de rompre avec l'usage encore trop naïf d'une dichotomie entre « populaire » et « militant ».

« On ne sait jamais. Rien ne doit être écarté a priori de nos travaux. Les classes sociales sont moins marquées dans le costume, les loisirs, la nourriture ; d'où peut-être une volonté de les manifester davantage dans des domaines plus intériorisés. Il y a peut-être des gens que ça gêne ou à qui ça n'apporte plus rien d'avoir le même baptême, le même mariage que le concierge. Simple hypothèse en passant³... »

Il n'est peut-être pas inutile de commenter de nouveau — au titre de la proposition d'un guide de lecture — cet aphorisme qui risque d'être entendu comme dénigrement et dénonciation

3. *Ibid.*

morale de certaines pratiques. Ce qu'il faut saisir ce n'est pas la « volonté » de distinction à l'œuvre dans le catholicisme « socio-culturel », c'est qu'une logique objective rend certains plus aptes que d'autres à se montrer culturellement *dissidents* et à traduire ainsi symboliquement leur prise de distance sociale, soit en abandonnant les conduites apprises, soit en transformant la « manière » de les réaliser.

S. Bonnet a sans aucune doute gâché son sujet à force de vindicte et de goût du paradoxe. Il demeure qu'il met le doigt sur un problème fondamental pour le catholicisme français : l'innovation n'y est possible que pour des groupes qui ont intérêt à l'innovation parce qu'elle est pour eux un des « lieux de transit » où se modifie leur culture. La proclamation de la mort de la religion, le « réveil spirituel », l'inquiétude militante et le prophétisme social sont quelques-unes des modalités autour desquelles des fractions des classes moyennes expriment les ambivalences de leur être social, avec la complicité d'un clergé qui, par son âge, son origine sociale, ses conflits de rôle, etc., se trouve doté de caractéristiques voisines.

La religion populaire...

version catholique du mythe de la caverne

Ces clercs ne sont pas l'acteur central du livre de R. Pannet, mais celui-ci veut montrer pourtant comment les clercs auraient bien tort de rejeter une forme de catholicisme qui s'oppose au catholicisme « officiel » qu'ils ont le privilège de définir. Mais l'argument sur lequel repose la polémique est ici gâché par un vice fondamental de lecture du « catholicisme populaire ». Alors que Bonnet polémique avec un clergé occupé à exorciser un public qui lui renvoie l'image de ce qu'il a cru et imposé de croire⁴. Pannet s'enferme tranquillement dans ses cadres théologiques, pour s'assurer et assurer ses lecteurs qu'en y regardant bien, les classes populaires ne sont pas si éloignées que cela des formes légitimes de la croyance... c'est-à-dire de ce qu'il croit lui.

La culture populaire est opposée, tout au long du livre, à la « rationalité » intellectuelle⁵ ; il s'agit d'un « univers mental où dominant les sentiments et les passions élémentaires ». Cette opposition va guider l'analyse de l'auteur qui, prenant sans cesse l'effet

4. *Ibid.*, p. 39.

5. Cf. R. PANNET, *op. cit.*, p. 25.

pour la cause, « explique » la pratique populaire du catholicisme à l'aide de concepts bouche-trous : « émotionnel », « affectif », « intuitif », etc. Cette facilité l'amène à décrire la religion populaire comme le simple négatif de la religion « cultivée ». Si les basses classes n'ont pas de métaphysique explicite, c'est que, chez elles, les interrogations sur le sens de l'existence sont demeurées sans réponse : « lassé... l'homme des milieux populaires peut passer de longs moments sans s'interroger et sans interpeller les autres ». Au lieu de formuler ses questions cet homme les cache ; mais, comme l'homme platonicien dans sa caverne, il demeure conditionné par ce qu'il a oublié : « s'il s'interroge sur ce qu'il a de spécifique et d'universel en lui, il trouve, au niveau de son intuition, une réponse à son histoire multi-séculaire... le catholicisme est partiellement sa philosophie et son anthropologie⁶ ».

La « religion populaire » est ainsi décrite comme le négatif d'une religion cultivée, comme un stade antérieur, une étape vers... une foi explicite. Si l'on voit bien que ce discours est propre à rassurer les clercs en minimisant les distances culturelles entre leur discours et les classes populaires, il n'en faut pas moins souligner l'erreur logique consistant à introduire dans l'analyse de la culture populaire des principes, concepts et attitudes qui sont le fruit des conditions d'existence d'autres classes sociales. Tout au long du livre on trouvera des phrases où les classes populaires sont posées comme acteurs d'une « recherche » philosophique et religieuse abstraite qui ressemble, trait pour trait, à la théologie de l'auteur, qui se donne, par-là, des moyens sûrs de découvrir « en creux » le besoin de son message. A cette « foi muette » on donnera des mots, à ce « langage de l'émotion » on donnera une raison et l'on purifiera une « pratique entachée d'intentions plus ou moins magiques⁷ ».

Limites différentes de ces deux analyses

Les deux livres ont en commun de critiquer ouvertement des choix pastoraux qui détruiraient, par ignorance ou préjugé de classe, des valeurs éminemment respectables. Mais l'un et l'autre apportent dans le débat des accents et des limites différentes.

6. *Ibid.*, p. 93 ; cf. aussi, p. 83.

7. Cf. *Ibid.*, pp. 97-211.

*Survie nécessaire du catholicisme populaire
et survie des clercs*

R. Pannet se pose comme intermédiaire entre une zone du front religieux, désertée par les jeunes troupes ecclésiastiques, et la stratégie d'ensemble de l'Eglise ; si l'on continue, dit-il, d'ignorer le catholicisme populaire, on laissera s'ouvrir une brèche par laquelle s'engouffreront le « rationalisme », « la superstition », « l'indifférence » et l'athéisme. Des moments traditionnellement liés à l'activité religieuse comme la naissance, la puberté, le mariage et la mort, échapperont ainsi à l'Eglise. La pratique religieuse va en s'amenuisant et le militantisme demeure un phénomène minoritaire ; l'Eglise ne trouvera bientôt comme interlocuteurs que des groupes à expression religieuse « appauvrie » comme ceux que décrit l'auteur, et, si elle les néglige, elle deviendra un îlot d'initiés perdus dans un océan d'indifférence... ou dans un territoire investi par l'ennemi : « Si l'Eglise n'était plus disposée à transformer patiemment la religiosité en religion, par ce qu'elle appelle l'éducation de la foi, il y aurait lieu de craindre que les commerçants de la superstition... n'exploitent à leur profit ce besoin quasi biologique de croire, c'est-à-dire d'espérer⁸. »

L'aveu est d'une grande importance et manifeste bien que tout le débat autour du « catholicisme populaire » est un débat sur la question des zones d'influence de l'Eglise. Et donc aussi un débat entre les diverses fractions du corps sacerdotal, à propos des moyens à mettre en œuvre pour définir, maintenir et accroître ces zones d'influence. Pour cet aspect du débat, le livre de R. Pannet doit sans doute son utilité sociale au fait qu'il donne une arme (dont on peut apprécier diversement l'efficacité) à des fractions du corps sacerdotal que les rapports de force existant dans l'Eglise relèguent, au second rang, auprès d'un public lui-même déconsidéré : la survie du « catholicisme populaire » est aussi la survie des clercs dont la qualification a été restreinte à ce public.

Equilibre instable de la position de S. Bonnet

C'est un souci apparemment moins apologétique et moins « corporatiste » qui anime S. Bonnet. Il en a contre les clercs qui pensent pouvoir imposer universellement des attitudes religieuses qui sont le fruit de conditions d'existence particulières. Il proteste

8. *Ibid.*, p. 94.

contre une Eglise de virtuoses, qui voudrait se donner l'illusion qu'elle doit tout à la grâce, ou à la vocation ou encore à la « prise de conscience », et rien à des déterminations sociales (de classe) qui permettent de telles représentations des pratiques. Pour lui, les pratiques proposées par « le clergé socio-culturel » perpétuent une religion élitiste et dissimulent une hiérarchie sociale sous une hiérarchie de perfection religieuse ; elles disqualifient des groupes qui n'ont pas la maîtrise des codes sociaux impliqués dans ces pratiques.

Plusieurs questions devraient être affrontées pourtant, avant de poser, comme le fait Bonnet, un jugement de valeur tant sur le « catholicisme populaire » que sur le « clergé socio-culturel ».

Avant de pourfendre celui-ci pour mieux préserver celui-là, on pourrait se demander si l'entreprise aura réellement les effets escomptés. De deux choses l'une, en effet ; ou bien l'ensemble de la culture populaire doit son organisation à des éléments religieux et il est de la plus haute importance pour l'Eglise de contrôler en elle les effets de l'ostracisme de classe ; ou bien la culture populaire doit sa cohérence à des facteurs qui ne sont pas uniquement religieux — à commencer par le jeu des différenciations culturelles entretenu par l'école — et l'on ne voit pas bien, dans ces conditions, l'intérêt de canoniser une culture objectivement dominée et qui n'existe que dans cette domination. On peut se demander si, entraîné, par sa polémique, dans une apologie de la religion populaire, S. Bonnet ne tombe pas dans une sorte de populisme, d'ethnocentrisme qui porte les intellectuels à définir la culture populaire par rapport à une tradition lettrée, ou plus largement par rapport à des distinctions qui n'existent pas à l'intérieur de la culture populaire. Tout le livre se débat entre deux extrêmes : le mépris de la culture populaire d'une part et sa canonisation d'autre part ; refus des connotations péjoratives du « folklore » et refus d'une exaltation naïve du « catholicisme des simples » sont ainsi en équilibre instable :

« je dois autant à la religion des plus simples qu'à la théologie et à la vie de mes meilleurs maîtres. C'est l'accès à cette multitude de sources que je veux maintenir *libre* pour tous⁹ ».

C'est là sous-estimer le fait que, dans l'ordre culturel, nul n'est censé ignorer la loi ; les conditions objectives d'existence, qui engendrent des attitudes spécifiques par rapport à la vie et aux

9. S. BONNET, *op. cit.*, p. 42, souligné par l'auteur.

institutions, hiérarchisent les compétences et les cultures. Au même titre que l'école, l'Eglise s'adresse à des groupes ou classes dont les attitudes envers le message religieux (comme envers la culture savante) sont marquées, dans leur forme et leur contenu — « ce n'est pas pour nous » ; « si on pouvait »... c'est-à-dire si nous étions autres — par une sorte de connaissance de l'ordre des légitimités. Religion des simples et religion savante ne sont donc « libres pour tous » que moyennant une fiction de langage. Il n'est sans doute pas de discours conservateurs mieux cachés que ceux qui prétendent « faire passer » dans les classes populaires leurs thèmes libérateurs tout en ignorant les conditions qui les ont rendus aptes à tenir ce discours ; ou que ceux qui décrètent l'excellence d'une pratique populaire sur laquelle ils ont le privilège de tenir des discours.

André ROUSSEAU.

LA VIE SPIRITUELLE

Les lecteurs de *La Maison-Dieu* trouveront dans *La Vie Spirituelle* des éléments d'analyse et de présentation du thème abordé dans notre numéro : « la religion populaire ».

Une chronique

F. BOULARD, « Les avatars de la critique ou des recensions "à hue et à dia" », *La Vie Spirituelle* (603), juillet-août 1974, pp. 612-621.

Un dossier

LA PRIÈRE POPULAIRE, *La Vie Spirituelle* (607), mars-avril 1975.

Au sommaire :

S. BONNET, « Prières populaires dans le catholicisme français », pp. 164-169.

P. TALEC, « Prières de catéchumènes », pp. 170-176.

P. SCHONTZ, « Les petites heures de Saint-Martin », pp. 178-202.

S. ANDRÉ, « Mariés devant Dieu », pp. 204-222.

« Des cris de vieux vers Dieu comme des dessins d'enfants », pp. 224-255.

« A la paroisse du petit écran », pp. 257-265.

A.-M. BESNARD, « A la paroisse des ondes », pp. 267-273.

P. SULMONT, « Prières dans une paroisse rurale », pp. 274-282.



Le numéro 8 F. — CCP Editions du CERF
La Source 32 139 05